

ANNEXE B : Familiarisation en période Covid-19 - niveau 4 d'alerte - Actualisation 26-10-2020

Familiarisation programmée pour une nouvelle entrée en milieu d'accueil

Aménagement du processus de familiarisation prévu initialement par le milieu d'accueil.

- Prévoir un calendrier qui permet d'échelonner dans le temps les entrées en accord avec chaque famille. Cependant, si l'entrée est reportée, la place d'accueil reste garantie aux parents au vu du contexte.
- Programmer la visite des locaux de préférence un vendredi en fin de journée, hors présence des enfants. Il est aussi possible de reporter cette visite à une date ultérieure quand le niveau d'alerte aura baissé au niveau 2 : en lieu et place, montrer des photos/ une vidéo des espaces de vie. Prévoir un temps après cette deuxième vague où les parents pourront (re) visiter la structure, prendre du temps pour rencontrer les autres puéricultrices, ... Il importe de montrer des images de l'endroit où l'enfant est accueilli car cela permet aux parents concernés de se représenter la vie de l'enfant dans le MA.
- Application des mesures d'hygiène renforcées envers le(s) parent(s) : un seul parent en contact avec le MA pendant la familiarisation. Ce parent ne présente aucun signe de maladie telle que toux, fièvre. Il sera invité, lorsqu'il entre dans le milieu d'accueil, à se laver les mains avec de l'eau / du savon ou à appliquer sur celles-ci du gel hydroalcoolique, proposer le port de sur chaussures à usage unique etc.
- Prévoir **une familiarisation adaptée aux circonstances** : en fonction de l'intérêt de l'enfant, de sa famille et des possibilités du milieu d'accueil. Prendre le temps d'expliquer le sens de cette familiarisation aux familles et de mettre des mots sur cette situation « deuxième vague de coronavirus » qui n'est habituelle ni pour les puéricultrices, ni pour le parent (qui vit une situation de familiarisation pour la première fois).

Cette familiarisation peut être réduite vu les circonstances comprend au minimum :

- Un temps d'échanges PMS /parent en présence de l'enfant, temps pendant lequel la puéricultrice peut venir se présenter.
- Un temps d'échange entre parent et puéricultrice pendant lequel le parent présente son enfant, en parcourant ses différents moments de vie (repas, repos, ... ainsi que les habitudes de l'enfant, signes de bien/mal-être.
- Un temps où le parent est présent et observe avec la puéricultrice de référence qui s'occupe de l'enfant : de préférence, dans une section où les autres enfants ne sont pas présents mais l'infrastructure ne le permet pas toujours.
- Des temps où l'enfant reste seul 2-3 heures avec idéalement la même puéricultrice (si possible) que celle qui a accueilli le parent. Lors de chaque moment, il est nécessaire de laisser au parent un temps suffisant pour que l'enfant se rende compte qu'il est dans le MA et que des échanges puissent avoir lieu entre le parent et la puéricultrice en présence de l'enfant éveillé. On peut donc inviter ce parent à rester présent un peu plus longtemps lors de l'arrivée dans le MA ;
- Inviter à ce que l'enfant vienne avec un objet de la maison /transitionnel (doudou - ex. foulard de son parent/tetra propre) /un sac de couchage propre (si l'accueillant-e ne peut pas lui en fournir un); pour les plus grands, une photo de sa « famille » qui pourrait être à sa disposition au cours de la journée ;

- Porter une attention particulière à l'enfant accueilli de cette manière, comme cela se passe habituellement lors de tout nouvel accueil (présence de l'adulte, réponse rapide et adéquate aux sollicitations de l'enfant, attentes/ questions du parent, ...)
- Porter une attention particulière au moment des retrouvailles enfant-parent avec un échange de qualité avec la puéricultrice présente qui raconte la (demi)journée de l'enfant ;
- Si changement de puéricultrice, il est important de prévenir le parent afin de l'aider à anticiper la situation. Prévoir un échange entre puéricultrices pour la circulation des informations.
- Autre suggestion : proposer un petit panier d'accueil avec les mêmes objets du MA réservés pour cet enfant-là qui seront proposés systématiquement dès son arrivée dans le MA.
